

SOMMAIRE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2017

-=-=-=-=-

ORDRE DU JOUR ET RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

-=-=-

Délibération rendue exécutoire le 19 septembre 2017

1 - FINANCES ET ÉVALUATION

101 - COMMUNICATION DES OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DU DÉPARTEMENT - EXERCICES 2010 ET SUIVANTS	Prend acte
102 - COMMUNICATION DES OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES COLLEGES PUBLICS - EXERCICES 2010 ET SUIVANTS	Prend acte
103 - COMMUNICATION A UN AN SUITE AUX OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LE HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT	Prend acte
104 - SOLIDARITÉ NATIONALE - AIDE D'URGENCE À LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN	Oui

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-226000016-20170918-59190-DE

Accusé certifié exécutoire

REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2017

Réception par le préfet : 19/09/2017

Publication : 19/09/2017

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Convoqué par lettre en date du 30 août 2017 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Edouard COURTIAL, Président du conseil départemental de l'Oise, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - M. Gérard AUGER - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - M. Alain BLANCHARD - Mme Martine BORGEOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - M. Edouard COURTIAL - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - M. Jean-Paul LETOURNEUR - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - Mme Corry NEAU - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - M. Gilles SELLIER - Mme Ophélie VAN-ELSUWE - M. Jean-Claude VILLEMMAIN.

Avaient donné délégation de vote :

- Mme Anaïs DHAMY à M. Arnaud DUMONTIER,
- Mme Gillian ROUX à M. Christophe DIETRICH,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L. 243-5 du code des juridictions financières,

VU le rapport **101** du Président du conseil départemental et son annexe :

COMMUNICATION DES OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DU DEPARTEMENT - EXERCICES 2010 ET SUIVANTS

APRES EN AVOIR DELIBERE

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Hauts-de-France délibérées le 14 avril 2017 sur la gestion du Département au titre des exercices 2010 et suivants.

Signé numériquement le 19 septembre 2017

Pour le Président et par délégation
Le Préfet, Directeur Général des Services
Xavier PÉNEAU
Conseil départemental de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-226000016-20170918-59192-DE

Accusé certifié exécutoire

REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2017

Réception par le préfet : 19/09/2017

Publication : 19/09/2017

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017



Convoqué par lettre en date du 30 août 2017 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Edouard COURTIAL, Président du conseil départemental de l'Oise, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - M. Gérard AUGER - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - M. Alain BLANCHARD - Mme Martine BORGEO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - M. Edouard COURTIAL - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - M. Jean-Paul LETOURNEUR - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - Mme Corry NEAU - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - M. Gilles SELLIER - Mme Ophélie VAN-ELSUWE - M. Jean-Claude VILLEMMAIN.

Avaient donné délégation de vote :

- Mme Anaïs DHAMY à M. Arnaud DUMONTIER,
- Mme Gillian ROUX à M. Christophe DIETRICH,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L. 243-5 du code des juridictions financières,

VU le rapport **102** du Président du conseil départemental et son annexe :

COMMUNICATION DES OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LES OPERATIONS DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES COLLEGES PUBLICS - EXERCICES 2010 ET SUIVANTS

APRES EN AVOIR DELIBERE

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Hauts-de-France délibérées le 17 mars 2017 sur les opérations de construction et de réhabilitation des collèges publics au titre des exercices 2010 et suivants.

Signé numériquement le 19 septembre 2017

Pour le Président et par délégation
Le Préfet, Directeur Général des Services
Xavier PÉNEAU
Conseil départemental de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-226000016-20170918-58406-DE

Accusé certifié exécutoire

REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2017

Réception par le préfet : 19/09/2017

Publication : 19/09/2017

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Convoqué par lettre en date du 30 août 2017 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Edouard COURTIAL, Président du conseil départemental de l'Oise, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - M. Gérard AUGER - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - M. Alain BLANCHARD - Mme Martine BORGEOO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - M. Edouard COURTIAL - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - M. Jean-Paul LETOURNEUR - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - Mme Corry NEAU - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - M. Gilles SELLIER - Mme Ophélie VAN-ELSUWE - M. Jean-Claude VILLEMMAIN.

Avaient donné délégation de vote :

- Mme Anaïs DHAMY à M. Arnaud DUMONTIER,
- Mme Gillian ROUX à M. Christophe DIETRICH,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les articles L. 243-5 et L. 243-9 du code des juridictions financières,

VU le rapport **103** du Président du conseil départemental :

COMMUNICATION A UN AN SUITE AUX OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LE HAUT ET TRES HAUT DEBIT

APRES EN AVOIR DELIBERE

- **PRECISE** que suite au rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la politique du département de l'Oise relative au haut et très haut débit au titre des exercices 2009 et suivants, et conformément à l'article L. 243-9 du code des juridictions financières susvisé :

* la compétence aménagement numérique a été exercée par le Département jusqu'en juin 2013 et qu'à partir de cette date, il a délégué l'exercice de cette compétence au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD),

* s'agissant de la gestion par le Département, le rapport ne contient pas de rappel à la réglementation ou de recommandation.

- **RAPPELLE** que pour ce qui est de la gestion par le SMOTHD, trois observations ont été formulées.

- la première relative « au respect des compétences législatives et statutaires réparties entre les organes du syndicat conformément à l'article L 1411-7 du code général des collectivités territoriales » (CGCT),

- la deuxième sur « la tenue de débats d'orientations budgétaires en application de l'article L. 3312 du CGCT »,

- la troisième portant sur « la convention de mise à disposition de personnels par le Département ».

- **PREND ACTE** que d'une part, ces trois observations ont bien été prises en compte et satisfaites dès 2016 et d'autre part, il en sera rendu compte lors de la prochaine réunion du comité syndical du SMOTHD fixée au 21 septembre 2017.

Signé numériquement le 19 septembre 2017

Pour le Président et par délégation
Le Préfet, Directeur Général des Services
Xavier PÉNEAU
Conseil départemental de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-226000016-20170918-59457-DE

Accusé certifié exécutoire

REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2017

Réception par le préfet : 19/09/2017

Publication : 19/09/2017

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017



Convoqué par lettre en date du 30 août 2017 ; s'étant assemblée au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Edouard COURTIAL, Président du conseil départemental de l'Oise, après en avoir délibéré, le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

Etaient présents : Mme Ilham ALET - M. Gérard AUGER - Mme Hélène BALITOUT - M. Jérôme BASCHER - M. Alain BLANCHARD - Mme Martine BORGEO - Mme Danielle CARLIER - Mme Nicole COLIN - Mme Nicole CORDIER - M. Edouard COURTIAL - Mme Catherine DAILLY - M. Gérard DECORDE - Mme Sandrine de FIGUEIREDO - M. Jean DESESSART - M. Frans DESMEDT - M. Eric de VALROGER - M. Christophe DIETRICH - M. Arnaud DUMONTIER - M. Patrice FONTAINE - Mme Khristine FOYART - Mme Anne FUMERY - Mme Béatrice GOURAUD - M. Michel GUINIOT - Mme Nathalie JORAND - Mme Nicole LADURELLE - Mme Dominique LAVALETTE - Mme Brigitte LEFEBVRE - Mme Nadège LEFEBVRE - M. Alain LETELLIER - M. Jean-Paul LETOURNEUR - Mme Sophie LEVESQUE - M. Charles LOCQUET - M. Patrice MARCHAND - M. Sébastien NANCEL - Mme Corry NEAU - M. Olivier PACCAUD - M. Franck PIA - M. Gilles SELLIER - Mme Ophélie VAN-ELSUWE - M. Jean-Claude VILLEMMAIN.

Avaient donné délégation de vote :

- Mme Anaïs DHAMY à M. Arnaud DUMONTIER,
- Mme Gillian ROUX à M. Christophe DIETRICH,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la situation d'urgence qu'a fait naître le passage de l'ouragan d'Irma,

SOLIDARITE NATIONALE - AIDE D'URGENCE A LA COLLECTIVITE DE SAINT-MARTIN**APRES EN AVOIR DELIBERE**

ADOpte A L'UNANIMITE les conclusions suivantes :

- **VOTE** au lendemain du passage de l'ouragan Irma, une aide d'urgence de **50.000 €** en faveur de la collectivité de SAINT-MARTIN ;

- **DIT** que cette aide sera, conformément à la réglementation, prélevée sur le chapitre 020, dépenses imprévues d'investissement ;

- **PRECISE** que cette aide est affectée aux opérations de reconstruction, rénovation des équipements publics de la collectivité et donnera lieu à un rapport d'utilisation.

Signé numériquement le 19 septembre 2017

Pour le Président et par délégation
Le Préfet, Directeur Général des Services
Xavier PÉNEAU
Conseil départemental de l'Oise